

ORGANISME D'ACCUEIL

Nom ou Dénomination sociale : ITP Interpipe

Adresse : 11 Quai Conti – 78430 LOUVECIENNES

☎ : +33685103770 mél : frederic.moureu@itp-interpipe.com

Certifie que :**LE STAGIAIRE**

Nom : LETTIFI Prénom : Zakaria Sexe : Homme Né(e) le : 27/06/1994

Numéro d'étudiant : 21814360

Adresse : 141 Avenue de Ranguetil, Appt 34 R5

☎ : 0755601485 mél : zakaria.lettifi@outlook.fr

ETUDIANT EN (intitulé de la formation ou du cursus de l'enseignement supérieur suivi par le stagiaire) :

M2 EEA E2-CMD

AU SEIN DE (nom de l'établissement d'enseignement supérieur ou de l'organisme de formation) :

UPS3

a effectué un stage prévu dans le cadre de ses études**DURÉE DU STAGE**Dates de début et de fin du stage : **du** 22/03/2021 **au** 22/09/2021Représentant une **durée totale** de 840 heures.



La durée totale du stage est appréciée en tenant compte du nombre d'heures de présence effective du stagiaire dans l'organisme d'accueil (article L. 124-18 du code de l'éducation).

MONTANT DE LA GRATIFICATION VERSÉE AU STAGIAIRELe stagiaire a perçu une gratification de stage pour un **montant total** de 1350 €.

L'attestation de stage est indispensable pour pouvoir, sous réserve du versement d'une cotisation, faire prendre en compte le stage dans les droits à retraite. La législation sur les retraites (loi n°2014-40 du 20 janvier 2014) ouvre aux étudiants dont le stage a été gratifié la possibilité de faire valider celui-ci dans la limite de deux trimestres, sous réserve du versement d'une cotisation. La demande est à faire par l'étudiant dans les deux années suivant la fin du stage et sur présentation obligatoire de l'attestation de stage mentionnant la durée totale du stage et le montant total de la gratification perçue. Les informations précises sur la cotisation à verser et sur la procédure à suivre sont à demander auprès de la sécurité sociale (article L. 351-17 du code de la sécurité sociale et article D.124-9 du code de l'éducation).

FAIT À Louveciennes **LE** 07/10/2021

Nom, fonction et signature du représentant de l'organisme d'accueil


F. MOUREU
 **ITP SA**
11 Quai Conti
78430 Louveciennes (France)
Siren 403 033 964